



1989 - 2010

Les grandes lignes de la construction du réseau Village étape

Fédération nationale des Villages étapes

16 place Jourdan – 87000 LIMOGES

Tél : 06 30 25 39 69 / Fax : 05 55 32 24 46

Email : fnve@limoges.cci.fr / Site Internet : www.village-etape.com

Contact : **Béatrice Coiffard – Sarah Giedelmann**

N° Siret : 44942419100012



1989

Mobilisation de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne pour aider les communes déviées et naissance du 1 % Paysage et Développement

Dès 1989, la commune et les professionnels de **Magnac Bourg** s'inquiètent des conséquences de la future déviation par l'autoroute A20. Ils se rapprochent de la commune de Vatan déviée en 1986. Sous l'impulsion de la CCI de la Haute-Vienne et de Bernard Gorse, vice-président, une réunion est organisée à Magnac-Bourg avec les élus de Vatan.

1989 est également l'année où l'État met en place une nouvelle mesure pour venir en aide aux territoires sur lesquels la construction d'une autoroute est prévue. Sont concernées l'A 20 et l'A 75. **La politique du 1% paysage et développement** tire son nom de son mode de financement. L'État affecte 1% du coût total de la réalisation du chantier à la valorisation paysagère et au développement économique. Ce fond doit permettre :

- de faciliter l'intégration des autoroutes dans leur environnement
- d'effacer les effets négatifs des autoroutes (effet tunnel)
- d'optimiser les effets induits par les autoroutes (retombées économiques)

Un livre blanc « Autoroute A 20 » est réalisé par le Ministère de l'Équipement qui présente les orientations et les propositions que l'État soumet aux partenaires pour engager le débat à tous les niveaux et aboutir à des chartes d'aménagement.

1992

Naissance de l'idée Village étape

Le 20 février 1992, le Préfet de la Région Limousin réunit à la Préfecture l'ensemble des élus pour présenter la politique du 1 % Paysage et Développement.

Le 24 avril 1992, sur décision préfectorale, est créé **le Comité départemental de pilotage du 1 % Paysage et Développement** et d'une Commission technique.

Les 2 et 24 juin 1992, ont lieu **les premières réunions de réflexion en petits groupes** sur les actions à prévoir sous l'angle de l'économie et du tourisme. Participent à ces réunions M. Masnières de la DDE de la Haute-Vienne, M. Bouchet du CDT de la Haute-Vienne, Mme Dumazeaud de la CCI, M. Chibois de la Chambre des métiers et M. Marnet de la Chambre d'agriculture.

C'est à cette période que naît l'idée d'obtenir une dérogation à la signalisation pour signaler les services présents dans les villages susceptibles de disparaître avec la déviation. Cette idée est rendue possible du fait de l'absence de péage sur l'A20 et de l'existence d'un échangeur pour chaque village.

En octobre 1992, on ne parle pas encore de « Village étape » mais on parle de **renforcer les « sites étapes »** de Bessines-sur-Gartempe, Pierre-Buffière et Magnac-Bourg.

La charte d'itinéraire du 1 % est signée le 21 décembre 1992. S'ensuivent des réunions d'informations auprès des élus et des professionnels de 4 chartes intercommunales (le CODELAN, l'APECIS, La Croisière et le SIEPAL) auxquelles la CCI va activement participer.

Codelan : comité de développement du canton de Laurière, Ambazac et Nieul

Apecis : charte intercommunale du territoire Sud Haute-Vienne

La Croisière : charte intercommunale du territoire de La Souterraine

SIEPAL : syndicat intercommunal d'études et de programmation de l'agglomération de Limoges

1993

Formalisation du concept

L'écriture de la charte de qualité Village étape est le fruit d'un partenariat entre les services de la DDE et la CCI. Le **12 février 1993**, à l'issue des réunions de la commission technique du 1 % est formalisée **les bases du concept « Village étape »**.

Au cours de cette année, une série d'études est lancée, entre autres, l'étude préalable à la définition de la charte qualité des Villages étapes.

Le courrier du Préfet de la Région Limousin et de la Haute-Vienne en date du 04 juin 1993, nomme officiellement **M. Masnières**, alors Directeur Départemental Adjoint de la Haute-Vienne, **chef de projet pour animer et coordonner la politique du 1% sur le plan local**.

À la suite des enquêtes menées par la CCI, les communes et les professionnels apparaissent motivés pour se lancer dans une démarche orientée vers la qualité du service. C'est à partir de **la structuration de l'offre de services** que l'idée Village étape va se préciser.

Elle consiste à permettre aux communes situées à proximité immédiate de l'autoroute de bénéficier d'une **signalisation particulière**. Cela passe par la **création d'un nouveau panneau autoroutier** indiquant les services offerts à l'usager. En

contrepartie les Villages s'engagent à travers une charte de qualité qui lie municipalités, commerçants et restaurateurs.

Les services de l'équipement de la Haute-Vienne, avec à leur tête M. Masnières, réussissent à convaincre la Direction des Routes, au Ministère de l'équipement, de la pertinence du concept. La CCI participe dès le départ à l'animation de ce projet auprès des entreprises concernées (hôteliers, restaurateurs, commerçants) à Magnac-Bourg et Bessines-sur-Gartempe : premières communes à vouloir devenir Villages étapes.

En 1993, Magnac-Bourg est déviée suivie en 1994, par Bessines-sur-Gartempe. Dès 1995, les hôteliers restaurateurs de Bessines-sur-Gartempe, dont l'activité est liée à une clientèle de passage, enregistrent **une baisse de 40 % du chiffre d'affaires**. Le projet Village étape constitue pour eux une chance de voir redémarrer leur activité et pour certains d'entre eux c'est la seule alternative possible à la fermeture.

1995

Lancement officiel de l'expérimentation « Village étape »

En avril, le Directeur des Routes, Christian Leyrit, lance **l'expérimentation Village Etape sur l'A 20**. La **charte de qualité Village étape** est le document de référence pour toute commune qui souhaite devenir Village étape.

Pendant l'été, **les deux premiers Villages étapes** voient le jour en Haute-Vienne : **Bessines-sur-Gartempe** d'abord puis **Magnac-Bourg**.

200 000 dépliants sont réalisés et diffusés aux entrées Nord et Sud de l'autoroute A 20. Ce document est financé à 43 % par la CCI, 43 % par la DDE 87 et à 14 % par le FRILE (fond régional d'initiative locale à l'emploi).

Pour la DDE, l'interlocuteur demeure M. Masnières jusqu'en 1996.

1996

**3ème Village étape sur l'A 20
Naissance de l'Association Economique
des villages étapes de l'A 20**

Uzerche devient Village étape. Les premiers Villages étapes constatent que leur fréquentation augmente alors même que le concept est très peu connu.

Le 02 avril est créée **l'Association économique des Villages étapes de l'Autoroute A20 (AEVE)**, **présidée par Bernard Gorse**, lieu de rencontres entre les villages existants et ceux qui sont

candidats sur l'axe. Ainsi Pierre-Buffière a pu profiter dès le début de l'expérience des premiers Villages. Pierre-Buffière a en effet présenté un dossier de candidature dès cette année-là qui a été rejeté faute d'équipements suffisants.

La CCI a fortement soutenu cette candidature du fait du potentiel commercial et touristique du bourg.

Les dépliants sont réédités à 100 000 exemplaires, financés à 100 % par le Ministère du Tourisme.

À la fin de cette année, M. Masnières quitte la DDE de la Haute-Vienne. La DDE avec à sa tête M. Gauche et le Service Urbanisme et Habitat en la personne de Mme Monfoulet continuent d'assurer le suivi du dossier Village étape.

1997

4ème Village étape

En mars **Vatan** obtient l'appellation.

L'association conduit des actions de communication auprès de la presse.

1998

5 et 6ème Villages étapes

Éguzon et Donzenac sur l'A20 deviennent Villages étape.

Cette même année, l'association accueille une délégation de Tarbes.

L'association est également présente lors de :

- l'inauguration du contournement de Châteauroux et du Village étape d'Éguzon par **le Ministre de l'équipement M. Gayssot**
- des étapes du Tour de France : actions presse (Éguzon, Brive)
- aux Journées Techniques de la Route (Uzerche)
- Assemblée Générale de la FROTSI (Pompadour)

Elle organise une réunion en juin 1998 avec la **Direction des Routes** à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges, à laquelle participent entre autres :

- **M. Robichon : Sous Directeur des Routes**
- **M. Laurenceau et M. Le Dû : en charge de la communication à la Direction des Routes**

Cette réunion permet de fixer les bases d'un partenariat très étroit avec la Direction des Routes. M. Robichon rappelle que la carte Bison Futé, éditée à 13 millions d'exemplaires, signale les Villages étapes existants. Il invite l'Association à participer au Congrès de l'Exploitation et de l'Entretien de la Route. M. Gorse demande

également que soit renforcée la signalisation des Villages étapes sur l'autoroute.

Lors de cette réunion M. Robichon déclare que « **l'Association des Villages étapes constitue un maillon indispensable de la chaîne entre le Ministère de l'équipement et tous les autres partenaires** ».

L'Association reçoit des contacts extérieurs relatifs à l'extension de la démarche sur le territoire national : Directions départementales de l'équipement (DDE), sociétés d'autoroutes, Comités départementaux du tourisme (CDT), CCI, hôteliers, des cabinets conseils en génie civil, des cabinets d'études touristiques.

Les contacts sont originaires des zones géographiques suivantes : Aude, Charente Maritime, Dordogne, Drôme, Eure, Loire, Hautes-Pyrénées (Tarbes), Ille-et-Vilaine, Lot (Souillac), Normandie, Centre, Puy de Dôme (Combrailles, Riom), Savoie (Vallée de la Maurienne, Haute Maurienne), Vendée.

Invitée par la Direction des Routes, l'Association participe au **Congrès de l'Exploitation et de l'Entretien de la Route** (220 exposants, 10 000 visiteurs) de Grenoble. La Direction des Routes prend en charge le coût du stand. L'aménagement et la permanence du stand seront pris en charge à 75 % par la CCI et 25 % par l'Association économique des Villages étapes de l'A20. Une exposition de 12 panneaux est réalisée pour le stand. La présence de l'Association permet de sensibiliser les réseaux de l'équipement à ce nouveau concept qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

Au cours de cette année l'association réalise et diffuse **650 dossiers de presse**. Elle participe tant au choix du slogan « **Village étape : la pause évasion** » qu'à l'élaboration de la **charte graphique**. Elle conduit un reportage photographique dans les Villages étapes. Elle participe à la conception de la **carte de l'A 20**, éditée et financée à 100 % par la Direction des Routes. Cette carte est diffusée essentiellement au sein du réseau équipement.

1999

7^{ème} Village étape

En mars les panneaux de signalisation du 7^{ème} Village étape de **Pierre-Buffière** sont dévoilés.

Un club des hôteliers restaurateurs est mis en place. Il se réunit le 04 mai à Pierre-Buffière.

La carte des Villages étapes de l'A 20 est rééditée à 60 000 exemplaires (coût totalement pris

en charge par les régions Centre et Limousin : les CRT assurent le suivi technique du dossier).

Les cartes de l'A 20 sont diffusées auprès de :

- Direction des Routes
- Comité Régional du Tourisme du Limousin
- Office de Tourisme de Limoges
- Les Villages étapes

L'association reçoit une délégation de Montagnac (axe A 75).

L'association étudie également la possibilité de développer **des itinéraires de découverte** à partir des Villages étapes.

2000

8^{ème} Village étape
De l'expérimentation à l'extension nationale
Premières Rencontres Nationales des Villages étapes

C'est cette année qu'est créée la **Commission Nationale** par Arrêté du 11 janvier 2000 portant création de la Commission nationale consultative des Villages étapes qui paraît au journal officiel du 19 février 2000. La Commission nationale est chargée d'examiner les dossiers de demandes d'attribution de l'appellation « Village étape » constitués et déposés par les communes. L'Association économique des Villages étapes de l'A20 est représentée au sein de cette Commission.

L'association accueille en **mars une délégation composée d'espagnols et de portugais** en partenariat avec l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Massif Central (Uccimac).

L'association organise une réunion du **réseau des Offices de Tourisme Villages étapes** à la CCI de Limoges et du club des hôteliers restaurateurs le 03 février et le 22 juin. Ces rencontres permettent à chaque hôtelier d'échanger sa documentation. Les Offices de Tourisme sont associés pour diffuser la documentation touristique voire représenter les hôteliers-restaurateurs. L'objectif, à terme est de constituer un document commun présentant l'offre en hôtellerie et restauration des Villages étapes. Une enquête est menée pour faire un état des lieux des services offerts par les hôteliers restaurateurs

Dans le cadre de l'Observatoire Economique de l'A 20, l'association participe aux réunions sur l'étude des retombées économiques de l'A 20 sur l'hôtellerie.

Le partenariat établi entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne et la Direction des Routes permet de mettre en évidence **la nécessité de consolider**

l'expérimentation. L'État, au travers de la Direction des Routes, décide d'étendre le concept à 15 axes autoroutiers et 2x2 voies en France. L'appellation Village étape est attribuée pour 5 ans et n'est pas reconduite tacitement.

En mai sont organisées à la CCI **les Premières Rencontres Nationales des Villages étapes** en présence du **Directeur des Routes, M. Gandil**. Elles sont le fruit d'un partenariat avec la Direction des Routes, les Directions régionales et départementales de l'équipement, l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Massif Central, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, l'Association Economique des Villages étapes de l'A 20. Elles rassemblent 250 personnes venues de toute la France parler du concept Village étape. Une exposition des produits des Villages étapes est organisée.

Lors de ces rencontres, M. Gandil annonce que sera **rajouté un troisième panneau sur l'autoroute** à 20 km avant le Village étape.

En août, **La Souterraine** devient le 8^{ème} Village étape : le 1^{er} sur l'axe RN 145.

L'Association accueille en novembre, une délégation de la Charente (45 personnes).

L'Association participe au 5^{ème} **Congrès de l'Entretien et de l'Exploitation de la Route** à Paris :

- partenariat avec la Direction des Routes (stand gratuit)
- partenariat avec les 7 mairies des Villages étapes (subventions)
- partenariat avec les 7 Offices de Tourisme des Villages étapes (prêt d'objets des Villages, dons de produits consommables, dons de plaquettes)
- réalisation d'une exposition des produits Villages étapes

2001

9^{ème} et 10^{ème} Villages étapes
L'enquête clientèle, préalable au lancement de la démarche qualité

Deviennent Villages étapes **Massiac, le premier sur l'A 75** et **Ducey, le premier sur l'A 84**.

L'étude qualité des services des Villages étapes est menée entre juillet 2001 et mai 2002. Son coût atteint 430 000 F TTC. L'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Massif Central (Uccimac) assure le montage financier de l'opération. Des fonds issus de la Convention Massif Central (74 %) et de la Direction Régionale de l'Équipement du Limousin (26 %) sont mobilisés.

Le suivi technique est assuré par l'Association Economique des Villages étapes de l'A20 en partenariat avec la DRE Limousin. Le travail d'enquêtes est effectué par un cabinet d'études spécialiste des démarches qualité (AGC Consultant à Chambéry).

L'objectif est de :

- **mesurer le niveau qualitatif des offres de services** dans 8 Villages étapes, 8 aires de services et 1 à 2 aires de repos sur différentes périodes de l'année (en haute et basse saison) et en simultané
- **définir les attentes et les besoins des consommateurs**
- mobiliser et sensibiliser les différents acteurs socioprofessionnels privés et publics pour **lancer une démarche qualité de service** dans les Villages étapes.

Le déroulement de l'étude s'opère en 4 phases :

Phase 1 : Enquête consommateur entre juillet et octobre 2001

entre juillet et octobre 2001 : une enquête sur le terrain est menée dans les Villages étapes et les aires de services avec une équipe 8 enquêteurs

en août 2001 : des tables rondes clientèles des Villages étapes sont organisées dans les hôtels des Villages étapes pour recueillir leurs impressions et idées sur ce concept

Phase 2 : Etude de l'offre entre août et janvier 2001

en août 2001 : des visites mystères de clients experts sont effectuées dans les Villages et aires de services pour évaluer l'offre et la qualité du service

en septembre et janvier 2001 : une enquête (par le biais d'un questionnaire) est organisée auprès des socioprofessionnels et les opérateurs du tourisme

Phase 3 : Exploitation des résultats en février 2002

en février 2002 : mise en perspective des résultats et réflexion stratégique quant au positionnement des concepts Villages étapes et aires de services

Phase 4 : Préconisations entre mars et mai 2002

en mars 2002 : définition des objectifs de progrès, mise en place d'un plan d'actions

en avril 2002 : définition d'un outil de suivi

en juin 2002 : réunions de restitution dans chaque Village étape

L'association accueille des délégations de Gouzon-Montmarault (RN 145) et de Gignac (A75).

L'Association économique assure le montage technique de la Fédération nationale en partenariat avec les communes Villages étapes et la Direction des Routes. Elle travaille sur :

- les statuts
- la définition du profil de poste de l'animateur
- le type de ressources pour constituer le budget

L'exposition Village étape est prêtée aux Offices de Tourisme des Villages étape et aux archives départementales de la Haute-Vienne (exposition sur l'évolution des transports en Haute-Vienne).

2002

11 et 12^{ème} Villages étapes Naissance de la Fédération Nationale des Villages étapes

Deviennent Villages étapes : **Villedieu-les-Poêles** sur l'A 84 et **Aumont-Aubrac** sur l'A 75.

Les résultats de l'enquête qualité sont présentés dans les 8 Villages étapes en juin 2002 avec un plan d'amélioration de la qualité. Les maires décident que **sa mise en œuvre sera assurée par le futur animateur** recruté par la Fédération nationale des Villages étapes.

L'association apporte **des informations sur le concept et un appui technique** auprès des : Conseils généraux, Directions départementales de l'équipement, Chambres de commerce et d'industrie, Comités départementaux du tourisme, Communes candidates, Unions Départementales des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, Associations de développement touristique, Cabinets d'études, Presse, Etudiants, Particuliers.

Elle réalise et diffuse pour chaque Village étape des autocollants pour les signataires de la charte. Elle travaille avec la Direction Régionale de l'Équipement du Limousin sur le modèle-type des engagements signés par les hôteliers, restaurateurs, commerçants et Offices de Tourisme.

En mars est créée de **la Fédération Nationale des Villages étapes (FNVE)**. Pour accompagner l'extension de la démarche, la Fédération Nationale des Villages étapes regroupant les communes Villages étapes et les associations d'axes voit le jour le 20 mars 2002, présidée par Bernard GORSE, président de l'Association Economique des Villages étapes de l'A 20 et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne.

Elle se fixe 3 missions : la représentation des Villages étapes, le respect de la qualité des services et le développement du réseau national.

2003

13 et 14^{ème} Villages étapes Recrutement d'un animateur dédié à la Fédération

Vivonne, premier Village étape sur la RN 10 et **Villers-Bocage** sur l'A 84 obtiennent à leur tour l'appellation.

11 juin 2003 : la Fédération accueille une **délégation québécoise** composée de représentants du Ministère des Transports du Québec et des communes.

L'appel à cotisation auprès des communes est lancé sur la base de 0.80 € par habitant.

Une fois les ressources réunies, le recrutement de l'animateur de la Fédération est lancé. L'audition des candidats a lieu à **Bessines-sur-Gartempe** en présence de MM. Brouille et Blin et de Mme Dumazeaud mandatée par le Président de la Fédération pour le représenter.

Ses missions :

- animer sur le terrain le réseau des Villages étapes
- assurer le montage technique des opérations de communication
- accompagner les professionnels dans une démarche qualité
- assurer le suivi administratif de la Fédération

Les travaux de la mise à jour de la charte qualité sont lancés. La Direction des Routes présente le résultat des travaux aux maires des Villages étapes. Après étude du projet de la nouvelle charte, les maires se réunissent à la CCI de Limoges le 4 novembre et rendent leur avis qui, étayé d'exemples précis, a permis en outre de conserver les capacités d'hébergements et de restauration des Villages étapes.

Un dossier de demandes de subventions est déposé dans le cadre de la Convention Massif Central qui permet de mobiliser des fonds d'État et européens. Il obtient une réponse positive en septembre mais les fonds sont bloqués.

2004

15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} Villages étapes Animation du réseau national

Cette année, ce sont les communes **d'Elven (RN 166)**, de **Saint-Brice-en-Coglès** et de **Torigni-sur-Vire (A 84)** qui deviennent Villages étapes.

La convention Massif Central est en cours de signature. Elle signifie que le projet « animation et promotion du réseau Village étape » sera

subventionné à hauteur de 80 % soit près de 80 000 € qui vont servir à développer un portail Internet des Villages étapes, un guide et un logo.

En janvier, débute un **cycle de réunions avec les commerçants, les hôteliers et les restaurateurs** de chaque Village étape.

Ces réunions de concertation qui font suite à l'enquête qualité menée en 2001 ont pour objectif d'enclencher le processus d'optimisation de la qualité de service dans les Villages étapes.

Le 20 janvier 2004 avait lieu **la première réunion du réseau des OT Villages étapes à Donzenac**. 10 Villages étapes sur les 14 existants étaient représentés pour une mise en réseau des OT.

De février à mars 2004, l'animatrice rencontre les partenaires limousins de la démarche. Le Plan d'Actions de la Fédération décidé par les maires leur est présenté.

Le 15 mars 2004 est organisée à la CCI de Limoges l'**Assemblée générale de la FNVE** en présence du nouveau Président de la Commission nationale des Villages étapes, M. Arnaud. La Direction des routes, en la personne de Yannik Le Dû, présente la dernière mouture de la charte de qualité qui fait suite aux préconisations des maires.

Une **plaquette promotionnelle** est élaborée par l'animatrice en juin 2004 qui est éditée à 100 000 exemplaires, remise aux OT ainsi qu'aux hôteliers et restaurateurs signataires de la charte de qualité des Villages étapes. Ce document d'appel est financé dans son intégralité par la Fédération.

La Direction des routes organise à Paris le 25 juin 2004 une réunion de travail portant sur la **finalisation de la charte de qualité** en présence de M. Arnaud.

Le magazine **Que choisir de l'Union française des consommateurs** publie un article dans son numéro estival sur les labels touristiques. Il reconnaît la qualité de l'offre Village étape et la présente comme « une alternative bucolique aux aires de service ».

Le 12 octobre 2004 a lieu la **première réunion de la Commission tourisme et économie** des Villages étapes présidée par M. Dewitte. Plus de 30 participants sont présents à Ducey, dont le CRT Limousin.

Les deuxièmes Rencontres nationales sont organisées à Paris dans le cadre du congrès de l'AMF le 18 novembre 2004. 60 participants échangent sur l'intérêt de l'outil Village étape et sur son mode d'emploi.

Le Président de la FNOTSI participe aux travaux et affirme l'intérêt d'un partenariat entre les deux fédérations.

Suite à ce colloque, plusieurs communes, notamment de Charente et de Bretagne, se portent candidates à l'appellation.

En amont de cette journée est organisée l'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération qui voit ses nouveaux statuts entérinés à l'unanimité. Une nouvelle catégorie de membres est créée afin de permettre aux fédérations nationales de collaborer à la démarche.

2005

**Plan de Communication
19^{ème} Village étape du réseau national**

L'année 2005 est marquée par la mise en place du Plan de Communication de la Fédération qui vient appuyer le développement constant du réseau national des Villages étapes.

Ligny-en-Barrois devient le **18^{ème} Village étape** du réseau national. Il est le premier Village étape de la Meuse, sur la RN4 reliant Paris à Strasbourg.

Le 4 avril, l'**Assemblée Générale de la Fédération** se tient pour la première fois dans un Village étape hors du réseau limousin. La commune de **Vivonne** accueille les membres de la Fédération, les principaux acteurs des Villages étapes et les représentants de la Direction des Routes, avec notamment la participation de M. Marc Arnaud, Inspecteur Général et Président de la Commission nationale consultative des Villages étapes.

Le 31 mai, la Commission nationale consultative des Villages étapes émet un avis favorable à la candidature de **Lapalisse** dans l'Allier, sur la RN7. L'attribution de l'appellation sera effective dès que sera ouverte la déviation à 2x2 voies de Lapalisse (prévue fin 2006).

La Commission valide également le projet de **nouvelle charte qualité** qui sera effective dès l'officialisation ministérielle par décret.

Le 29 juin, **Bessines-sur-Gartempe** accueille les membres du réseau national des Villages étapes, le préfet, les principaux partenaires de la démarche, les candidats à l'appellation et la presse pour fêter ses **10 ans de Village étape**. Le Maire de la commune, M. Bernard Brouille, également Vice-président la Commission Qualité et Respect de la Charte, renouvelle son engagement concernant l'application et la promotion de la charte de qualité fixée par la Direction des Routes.

Durant l'été, les outils de communication de la Fédération sont mis en place : la mascotte, **Philémon le Hérisson** et tout son univers viennent personnaliser l'identité graphique du réseau. Le **Guide national** est créé, avec dans un premier temps les fiches des 8 Villages étapes du Massif Central et le travail sur le site Internet de la Fédération s'engage.

Le 15 octobre, **Caroline Charpentier**, première animatrice du réseau quitte la Fédération nationale des Villages étapes. Elle est remplacée par **Béatrice Coiffard**.

Le 24 novembre, les **Troisièmes rencontres nationales des Villages étapes** sont organisées à **Paris**. À cette occasion, l'historique du concept, le développement du réseau, la nouvelle charte de qualité et la mise en place du plan de communication sont présentés. Un échange entre Villages étapes et villages candidats s'est ouvert.

2006

**Les Villages étapes sur la toile
Nouvelle charte de qualité
20^{ème} et 21^{ème} Villages étapes**

L'année 2006 va voir le plan de communication s'achever.

Le 09 mai, le **site Internet** de la Fédération, **www.village-etape.com** est en ligne.

10 autres fiches Villages étapes viennent compléter le **Guide national**. Lapalisse, officiellement Village étape fin 2006, réalisera sa fiche dans le courant de l'automne.

Les **3 villages candidats**, Mansle en Charente (RN10), Charolles en Saône-et-Loire (RN79) et La Canourgue en Lozère (A75) passent en Commission le 21 juin 2006. Charolles et La Canourgue deviennent à leur tour Village étape et Mansle à 18 mois pour lever les conditions restrictives à son dossier et devenir ainsi Village étape à son tour.

La **nouvelle charte des Villages étapes**, annexée à l'arrêté relatif à la Commission nationale des Villages étapes, est signée le **10 mai 2006** par Monsieur Patrice Parisé, Directeur général des routes et elle est officialisée par publication au Journal officiel du 1^{er} juin et au Bulletin officiel du Ministère de l'équipement du 25 juin 2006.

La Fédération poursuit son **Action qualité** dès l'officialisation de la **nouvelle charte**. Une réunion de commerçant est organisée après la saison estivale dans chaque Village étape afin de faire signer les nouveaux engagements rédigés sur la base de la charte du 10 mai 2006.

L'**assemblée générale** de la Fédération se tient le **07 novembre à Villedieu-les-Poêles**, ce qui permet aux membres du réseau et aux partenaires de la démarche de découvrir un Village étape de Basse-Normandie.

L'année **2007** sera l'année de la mise en place d'un **projet de démarche qualité pérenne** avec l'objectif d'élaborer des **outils de professionnalisation** concrets aidant les commerçants, hôteliers, restaurateurs et offices de tourisme à travailler pour **offrir à l'utilisateur toujours PLUS de qualité**.

2007

**Animation des acteurs Villages étapes
Délégation québécoise en France**

L'organisation d'une session de **réunions des professionnels dans tous les Villages étapes** débutée après la saison 2006, se poursuit début 2007 afin de :

- faire un point avec les principaux acteurs locaux et dresser un bilan de la fréquentation du Village étape
- répondre aux interrogations des professionnels, déceler les problématiques et les difficultés particulières au village et recueillir les informations nécessaires à l'évolution de l'offre Village étape d'un point de vue qualitatif
- proposer la mise à jour des engagements dans toutes les communes dans le cadre de l'officialisation de la nouvelle charte

La Fédération engage des **partenariats** avec certaines **chambres de commerce et d'industrie** pour la mise en place de plans de professionnalisation des acteurs des Villages étapes (CCI Centre et Sud Manche et CCI de Saône-et-Loire). Les formations proposées portent sur les thématiques de **l'accueil**, de **l'apprentissage des langues étrangères** et sur le concept même des Villages étapes.

L'association envisage en partenariat avec la Direction générale des routes de faire évoluer la charte au regard de l'émergence de **chambres d'hôtes** de plus en plus nombreuses dans les Villages étapes afin de prendre en compte cette nouvelle forme d'hébergement de qualité.

Les Villages étapes accueillent en mai 2007 une **délégation québécoise** composée de représentants du Ministère des Transports du Québec et de représentants des communes labellisées sur leur territoire. Les objectifs de cette rencontre sont :

- présenter le **Programme de reconnaissance des villages-relais**
- échanger avec les responsables des Villages étapes en France sur les résultats du

programme depuis ses débuts et sur ses perspectives d'avenir

- tirer profit de l'expérience vécue de quelques villages étapes français (maintien des services, démarches auprès des commerçants et de la population, vécu et renouvellement de l'appellation...)
- échanger avec les responsables de la Fédération nationale des Villages étapes dans l'optique de la mise en place d'une telle fédération au Québec
- **jumeler les villages-relais avec les Villages étapes**
- examiner l'opportunité d'une **mission française au Québec**.

L'**assemblée générale** de la Fédération se tient à **Charolles** en novembre, premier Village étape de Bourgogne.

2008

**22^{ème} et 23^{ème} Villages étapes
Partenariat avec les offices de tourisme et les associations nationales de camping-caristes**

L'**Association économique des Villages étapes de l'Autoroute A20 (AEVE)** est officiellement **dissoute** après plusieurs années d'inactivité, afin de favoriser la vie associative de la Fédération nationale.

Celle-ci procède à la réélection des membres de son bureau et de son conseil d'administration. Elle modifie ses statuts afin de créer une nouvelle catégorie de membres qualifiés et permettre ainsi aux anciens élus des Villages étapes ou aux partenaires historiques de s'impliquer s'ils le souhaitent dans la vie associative de la FNVE. M. Bernard Gorse, président de l'AEVE et président de la FNVE est réélu à la majorité.

La Fédération continue ses actions en **partenariat avec les CCI** et projette des actions de formations en Lozère et en Haute-Vienne.

Les communes de **Gouzon** en Creuse et **Pougues-les-Eaux** dans la Nièvre deviennent officiellement Villages étapes.

La Commission Tourisme & Économie décide le lancement d'actions en partenariat avec les offices de tourisme pour 2009 :

- mise en place de **l'écriture collaborative sur le site web** qui permet aux OT de mettre à jour l'agenda des manifestations
- élaboration et suivi d'un **tableau de bord des statistiques des offices de tourisme**
- montage d'un **calendrier des horaires d'ouvertures** des commerçants, hôteliers-restaurateurs afin que les usagers disposent de l'information à toute heure

La Commission Promotion-Communication lance la **mise à jour du guide Village étape** et étudie la possibilité d'un **nouveau support de communication pour l'année 2009**.

La Fédération engage un **partenariat avec les associations nationales de camping-caristes** pour adapter l'offre de ses communes à cette nouvelle clientèle de plus en plus nombreuse.

Un long **travail de renouvellement** a lieu pour de nombreuses communes : Aumont-Aubrac, Bessines-sur-Gartempe, Donzenac, Ducey, Éguzon, La Souterraine, Magnac-Bourg, Pierre-Buffière, Uzerche, Vatan et Villedieu-les-Poêles. La Fédération accompagne les communes dans le montage de ces dossiers en **partenariat avec les services locaux de l'équipement** qui procèdent à un **contrôle du respect de la charte** sur le terrain. Certains de ces dossiers initiés en 2008 seront présentés en commission en 2009.

L'**assemblée générale** de la Fédération se tient cette année là en novembre à **La Souterraine**, premier Village étape de Creuse sur la RN 145.

2009

**24^{ème} Village étape
Évolution du site Internet et nouveaux supports de communication**

Bédée en Ile-et-Vilaine devient à son tour Village étape.

Les communes de Bellac en Haute-Vienne et Launois-sur-Vence dans les Ardennes obtiennent un avis favorable de la commission nationale et seront officiellement labellisées fin 2009.

Un **plan d'actions** est mis en place avec les **associations nationales de camping-caristes** lors d'une journée de rencontres en mai à Ducey dans la Manche. L'objectif de ce partenariat est :

- d'adapter l'offre des communes labellisées aux besoins des camping-caristes
- d'évaluer la possibilité de mise en réseau des aires d'accueil et de services
- de communiquer auprès de cette clientèle

Une **nouvelle carte du réseau Village étape** s'adressant aux usagers et touristes est lancée en juin ainsi qu'une **newsletter** pour une communication interne au réseau en juillet.

Les **offices de tourisme** se lancent dans **l'administration du site web** en juin avec un accès au back office.

La Fédération fait évoluer son site Internet avec un **Extranet** et une **version anglaise** prévus pour l'automne 2009.

La Fédération recrute une **personne en charge de ses projets de communication** en la personne de **Pascale Dumont**.

Après la création d'un groupe de travail fin 2008 composé de la Fédération, du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (auquel est intégré l'ancien Ministère de l'équipement) et de la Direction du Tourisme, un cahier des charges est rédigé pour la mise en place d'une **Etude globale de repositionnement du label Village étape**. Cette démarche vise plusieurs objectifs :

- évaluer la démarche depuis sa création auprès des acteurs eux-mêmes et des partenaires des Villages étapes (CCI, CDT, CRT, services locaux de l'équipement)
- mesurer les retombées économiques du label et l'intérêt de la formule pour les usagers
- mettre en place un observatoire des Villages étapes pérenne
- étudier les possibilités d'extension de la démarche en France
- faire évoluer la charte actuelle

Ce travail est lancé en **septembre 2009** et s'achèvera en **février 2010**. Le cabinet Kanopée Consultant Tourisme et missionné pour ce projet.

La **délégation française des Villages étapes au Québec**, initialement prévue pour octobre 2009 est repoussée à **mi-2010**.

L'**assemblée générale** des Villages étapes est prévue cette année à **Aumont-Aubrac** en Lozère, en novembre.

2010

**25^{ème}, 26^{ème} et 27^{ème} Villages étapes
Etude sur l'évolution du label
Délégation Française au Québec**

L'**étude sur l'évolution du label Village étape** prend fin en mai. Malgré des résultats peu pertinents en matière d'évaluation des retombées économiques de la labellisation d'une commune en raison de la difficulté de combiner certaines données, la partie développement du réseau est plus concrète. C'est à l'issue des travaux du bureau d'étude complétés par la FNVE qu'une prospection des communes potentiellement candidates sera lancée à l'automne. Quant à la révision de la charte, elle aura lieu à la fin de l'année pour se poursuivre l'année suivante, tout comme la réflexion sur la gouvernance du label.

Le réseau accueille **trois nouveaux Villages étapes** : Bellac, en Haute-Vienne, Grand-Fougeray,

en Ile-et-Vilaine et Launois-sur-Vence, dans les Ardennes.

Les dossiers de renouvellement des communes de Massiac, Saint-Brice-en-Coglès et Vivonne ont été étudiés en avril. Les avis émis sont favorables, sous conditions. La FNVE suit les dossiers de renouvellement de Elven, Ligny-en-Barrois, Torigni-sur-Vire et Villers-Bocage.

En ce qui concerne le **personnel**, Pascale Dumont quitte la FNVE en décembre 2009 et Sarah Giedelmann est recrutée en janvier. Elle assiste Béatrice Coiffard dans l'animation et le développement du réseau et a en charge le suivi des outils de communication.

Plusieurs **outils de communication apparaissent** cette année : deux kakémonos, des affiches, des pavillons. Des panneaux d'exposition sont réalisés par l'Office de tourisme de Ligny-en-Barrois. La carte du réseau éditée l'année dernière a été rééditée. La seconde newsletter paraît en juin. Le **site Internet** est repris par l'agence web Imaginance pour héberger, suivre la maintenance et les évolutions du site pour trois ans.

En juillet, les **Villages étapes vont à la rencontre des Villages-relais au Québec**. La délégation française, composée de 11 personnes, est présidée par M. Gorse, Président des Villages étapes et M. Vandenbroucke, 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional du Limousin. Ce dernier apporte son soutien financier au projet. Quatre Villages étapes sont représentés. Sandrine Fournis accompagne également cette délégation. Elle avait été détachée par le Ministère français pour développer le concept Village étape au Québec.

Le but de cet échange est de rencontrer les acteurs des Villages-relais, étudier leur fonctionnement et mettre en place des partenariats.

Un travail de **mise en réseau des aires d'accueil camping-cars** est lancé sur les intercommunalités de Magnac-Bourg, en Haute-Vienne et de Saint-Brice-en-Coglès, en Ile-et-Vilaine. Les objectifs de ce projet sont de proposer aux camping-caristes des lieux de stationnement disséminés autour d'une aire de services centrale (se trouvant dans le Village étape). Il s'agit aussi de les inviter à découvrir les richesses touristiques locales.

La FNVE souhaite mettre en place un **observatoire des Villages étapes**. Cet outil permettrait de d'obtenir une vision précise de l'évolution de chaque commune labellisée et d'essayer de mesurer les impacts du label sur les communes labellisées.

L'**assemblée générale** des Villages étapes se tiendra le 20 octobre prochain à **Ligny-en-Barrois**, dans la Meuse.